



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

PME

Question écrite n° 80132

Texte de la question

M. Michel Zumkeller interroge M. le secrétaire d'État, auprès du ministre des affaires étrangères et du développement international, chargé du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger sur les modalités d'accès des PME françaises à la base de données Ubifrance BASE PROAO, base qui rassemble des informations précieuses sur 250 000 projets et appels d'offres dans le monde. Il l'interroge sur la possibilité de rendre l'accès à BASE PROAO gratuit pendant une période test (6 mois ou un an par exemple) afin d'accompagner les PME les moins bien informées dans leur développement. En effet, alors qu'Ubifrance et l'Agence française pour les investissements viennent de fusionner, et à l'aune du 1er Forum des PME à l'international, une telle mesure éviterait qu'elles soient cantonnées aux offres les plus accessibles et connues, dont les marchés sont souvent attribués à des entreprises particulièrement compétitives et de plus grande taille. En cela, un accès temporairement facilité à BASE PROAO pourrait contribuer à une diversification de la représentation des PME françaises dans le monde et à leur rayonnement.

Données clés

Auteur : [M. Michel Zumkeller](#)

Circonscription : Territoire de Belfort (2^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80132

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Commerce extérieur, tourisme et Français de l'étranger

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 mai 2015](#), page 3853

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)